



Vivre ensemble **MORLANNE**

Décembre 2021

p. 8

**QUEL AVENIR
POUR NOS
AGRICULTEURS ?**

p. 16

**LUMIÈRE SUR
SAINT-LAURENT**
Visite guidée de l'église rénovée

Actus

**NOUVEAUTÉS,
BUDGET, PROJETS**





Sommaire

p. 4

EDITO

p. 16

RÉNOVATION
ÉGLISE SAINT-LAURENT

p. 5

ÇA BOUGE !
ACTUS, INFOS PRATIQUES

p. 18

RÉSEAUX
EAU

p. 8

TERRITOIRE
PADD, AGRICULTURE

p. 19

CULTURE
BIBLIOTHÈQUE

p. 12

ENFANCE
ÉCOLE, PETITE ENFANCE

p. 20

TOURISME
VILLAGE, CHÂTEAU

p. 14

FINANCES
BUDGET COMMUNAL

p. 22

AVENIR
PROJETS

p. 15

COMMUNICATION
SITE INTERNET

p. 23

CARNET
ÉTAT CIVIL

Edito

Fin mars prochain, le premier tiers du mandat municipal sera achevé. La pandémie qui nous touche a considérablement affecté la vie du village, ses fêtes, ses rassemblements. Tout ce qui fait en quelque sorte sa cohésion, tout ce qui fait son collectif.

Durant cette période, l'administration municipale a été particulièrement sollicitée, il n'y a pas eu de répit. Les besoins ont été plus grands. Les dossiers ont été plus longs à mettre en œuvre, plus lourds. Tout n'est pas dû à la pandémie, il y a aussi un alourdissement certain des démarches administratives.

La restauration de l'église touche à sa fin, la réception des travaux a été réalisée mi-décembre, mais il reste encore quelques interventions à achever. Le résultat sera tout particulièrement à la hauteur des espérances.

La société SFR n'a pu achever en 2021, les deux chantiers qui concernent le territoire communal, placés sous l'égide du Conseil départemental et de l'État : le réseau câblé très haut débit internet, et la couverture en téléphonie mobile. Néanmoins, l'opérateur Bouygues Télécom a décidé de partager avec SFR, les infrastructures hertziennes pour couvrir à son tour la commune. Ces deux opérateurs s'ajouteront à l'opérateur historique Orange.

Le Conseil départemental a décalé à début 2022 l'élargissement de la RD n°946, secteur du pont du Luy de Béarn. Le déplacement préalable des réseaux

de télécommunications a été effectué en décembre. Le dossier du giratoire du Poteau de Lannes évolue favorablement.

La Communauté de Communes des Luys en Béarn, et les communes concernées, mettent les bouchées doubles pour élaborer le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Ouest, dont l'approbation est prévue fin 2023. C'est un changement inédit de cap, qui se met en œuvre, plus respectueux de la terre nourricière et de la nature. À cette occasion, les services instructeurs ont souligné l'attractivité de la commune, qui se traduit par un taux de logements vacants particulièrement bas.

Des retards, mais pas d'immobilisme. Les membres du conseil municipal ont à leur initiative, rouvert le débat sur la collecte des ordures ménagères, et ont décidé d'un nouveau mode de collecte. Celui-ci répond à de nouveaux besoins de la population, à l'objectif de mieux trier, et prépare à d'éventuelles évolutions de la loi. Durant l'année 2022, le conseil municipal va travailler sur le projet de rénovation de la mairie, pour adapter les services aux besoins d'une commune de plus de 600 habitants, être le relais d'actions de la Communauté de Communes. Certes des retards, mais pas surprenants dans le contexte actuel. Une volonté néanmoins intacte d'évoluer, pour que tout puisse continuer comme avant.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2022, la santé et la foi dans l'avenir.

« Durant l'année 2022, le conseil municipal va travailler sur le projet de rénovation de la mairie, pour adapter les services aux besoins d'une commune de plus de 600 habitants. »

Le maire
Philippe LABORDE-RAYNA



FÊTER LA SAINT-LAURENT ENVERS ET CONTRE TOUT !

Pour la deuxième année consécutive, Morlanne a été privé de fêtes. Pour respecter les règles sanitaires, les animations attendues ont été annulées, mais une petite foule masquée a répondu présent à la messe de la Saint-Laurent, célébrée le 8 août 2021, en plein air dans la cour Belluix. Le cortège a suivi élus et porte-drapeaux jusqu'au monument aux morts pour un hommage aux Morlannais sacrifiés lors des Grandes guerres. 8 mai, 18 juin, 11 novembre : à chacune de nos fêtes nationales, la place de l'église s'est ainsi peuplée d'une petite troupe recueillie autour du monument aux morts.



ÉLECTIONS : MISSION ACCOMPLIE

Les élus se sont relayés pour assurer la tenue du bureau de vote lors des dernières élections départementales et régionales, en juin dernier. **Chacun à son poste ! Sans oublier le petit café du matin. Merci Sébastien !**



FIER DE NOTRE NOUVELLE CENTENAIRE !

La commune a fêté comme il se doit les cent ans de **Juliette Laporte, née le 12 avril 1921**. Merci à Mordicus pour la confection de gâteaux personnalisés et à Casa Beroya pour un joli plateau qui ont été offerts le jour J à notre doyenne de l'année.



Où s'adresser pour une carte d'identité ?

Thèze, Othez, Garlin, Serres-Castet sont les mairies les plus proches habilitées à délivrer cartes et passeports.

Prenez rendez-vous auprès de l'une d'entre elles. Lors de cet appel, on vous détaillera les pièces justificatives à fournir. Comptez 2 à 3 semaines de délai pour ce premier rendez-vous. Puis 2 à 3 semaines de plus pour l'édition du document à retirer, sur rendez-vous, dans la mairie où vous avez fait la demande.

+ d'infos sur www.morlanne.fr

NOUVELLE PROCÉDURE POUR VOS PERMIS DE CONSTRUIRE

Morlanne se met à la page. À partir du 1^{er} janvier 2022, toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme pourront s'effectuer par voie électronique.

Conformément à l'article L.112-8 du code des relations entre le public et l'administration et au dispositif de saisine par voie électronique (SVE), les autorisations d'urbanisme vont enfin pouvoir être dématérialisées. À terme, cette procédure simplifiée permettra d'éviter les nombreuses photocopies qui sont actuellement nécessaires pour le traitement des dossiers.

Quels bénéfices pour les usagers ?

Un gain de temps et la possibilité de déposer son dossier en ligne, à tout moment et où que l'on soit. On évite ainsi la reprographie de documents ou l'affranchissement de courriers recommandés. On gagne en transparence sur l'état d'avancement de son dossier, à chaque étape de l'instruction.

Et pour les services des collectivités ?

Une amélioration de la qualité des dossiers transmis, avec la suppression des étapes de ressaisie, source d'erreur. Une meilleure traçabilité des dossiers et de leurs pièces et une coordination facilitée entre les services devant rendre un avis. Une meilleure résilience des services en cas de fermeture des guichets physiques.



Comment ça marchera à Morlanne ?

Vous pourrez toujours vous rendre à la mairie avec vos dossiers « papier » : leur enregistrement sur le portail dédié sera effectué par le ou la secrétaire de mairie, sur place. Dès que le site de dépôt des demandes en ligne sera connu, vous en serez informés sur www.morlanne.fr

FIBRE, 5G : ÇA ARRIVE QUAND ?

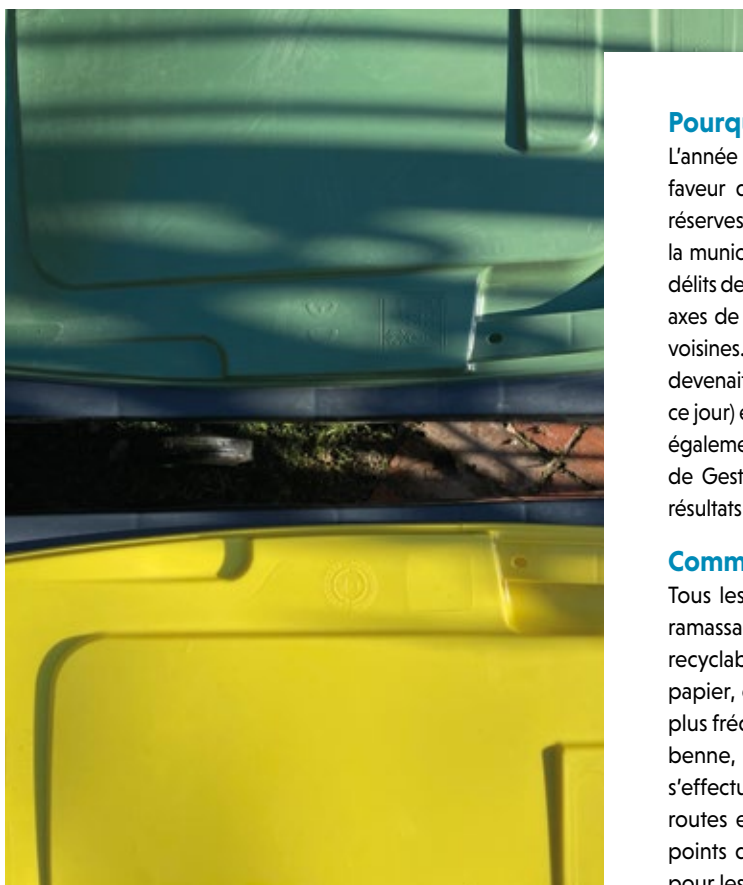
On les attendait en 2021. Le déploiement est plus lent que prévu ! Côté fibre, un répartiteur ou nœud de raccordement (RNO) a été posé à Casteide-Candau et les premiers foyers alentours peuvent en bénéficier. Quant à l'antenne 5G érigée au-dessus de la côte du Péré, elle ne sera raccordée qu'après l'enfouissement des lignes électriques de ce quartier. La suppression des lignes aériennes existantes sécurisera l'alimentation électrique en cas d'intempéries. Les travaux sont prévus au premier semestre 2022. La maîtrise

d'ouvrage est assurée par le Syndicat Départemental de l'Énergie (SDEPA). Le coût sera pris en charge par SFR.

Vous pouvez soutenir le communiqué de l'Association des Maires des Pyrénées Atlantiques pour dénoncer les dysfonctionnements entre opérateurs et les incompréhensions des administrés en suivant ce lien : <https://framaforms.org/je-soutiens-le-communique-la-colere-des-maires-concernant-les-reseaux-de-telecommunication>

À VOS BACS, PRÊTS, PARTEZ !

La collecte des ordures ménagères s'effectuera au porte à porte dès le 1^{er} janvier 2022. Pourquoi ? Comment ? À quel coût ? On répond à toutes vos questions.



Pourquoi ce changement ?

L'année qui vient de s'écouler a permis aux élus de faire leur choix en faveur du ramassage des ordures ménagères à domicile, malgré les réserves évoquées lors de notre précédent bulletin municipal. En effet, la municipalité a été confrontée à un nombre croissant d'incivilités et de délits de dépôts sauvages dans les points de collecte situés aux abords des axes de passage et des départementales nous séparant des communes voisines. Entre nettoyages quotidiens et plaintes des riverains, la situation devenait difficile. L'accroissement de notre population (+ 600 habitants à ce jour) et le voisinage de communes ayant opté pour le porte à porte ont également pesé dans la balance. De son côté, le Syndicat Intercommunal de Gestion des Ordures Ménagères (SIECTOM), constate de meilleurs résultats dans le tri sélectif grâce au porte-à-porte.

Comment va s'organiser la collecte ?

Tous les détails vous ont été précisés sur la circulaire du SIECTOM : ramassage tous les 15 jours, une semaine pour le bac vert (non recyclables), une semaine pour le bac jaune (tri sélectif, plastique, papier, carton.) L'expérience du SIECTOM a démontré qu'un passage plus fréquent était inutile et coûteux, car le camion ne remplissait pas la benne, particulièrement pour le bac vert. Les tournées de ramassage s'effectueront par petit camion « bennette » (3,5 tonnes), adapté à nos routes et non avec le camion (19 tonnes) actuellement utilisé sur les points d'apport volontaire. Un repérage au cas par cas est en cours pour les quelques habitations qui semblent les moins accessibles, afin de trouver les solutions adaptées.



Pour en savoir +

- Pour télécharger le calendrier de collecte, rendez-vous sur www.siectom.com
- Pour changer un bac cassé ou pour toute autre question, appelez le SIECTOM au **05 59 68 09 02**
- Toutes les coordonnées utiles sont gravées sur vos containers.

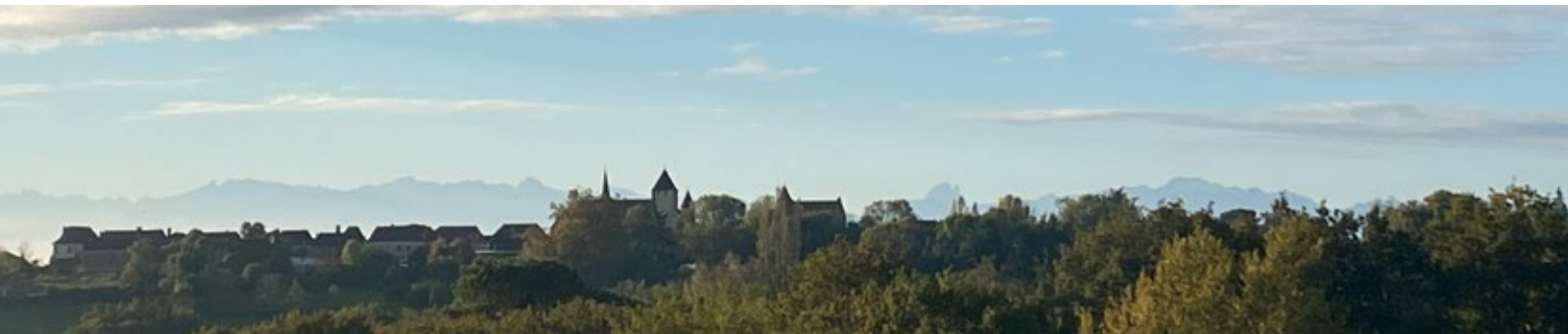
Combien ça va coûter ?

Pour les propriétaires, redevables de la taxe foncière, un nouveau taux s'appliquera sur la valeur locative du foncier bâti et apparaîtra, comme aujourd'hui, dans la colonne dédiée à la taxe d'ordures ménagères. Ce taux rehaussé est de 8,4 % en 2021, contre 6,57 % exigés en mode collecte en point d'apport volontaire. Ces taux sont fixés et réévalués chaque année par la Communauté de Commune des Luys en Béarn (CCLB64) lors du vote du budget. Le prochain vote est prévu en mars 2022. Pour les locataires, ce coût pourra être répercuté par leur propriétaire, suivant les conditions du contrat de bail.

BIENVENUE À NOS NOUVEAUX AGENTS

Tiffanie CANCALON et Frédéric MOY ont en charge le secrétariat de la mairie et du Syndicat des Écoles. Nous sommes heureux d'accueillir cette nouvelle équipe à Morlanne !





LE PADD, NOTRE PROJET POUR L'AVENIR

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)* a été débattu au sein de la Communauté de Commune (CCLB64). Cette charte sert de canevas au futur Plan Local d'Urbanisme Ouest (PLUI) qui remplacera notre carte communale. Quels en sont les grands principes ?

Qui est concerné ?



On ne touche pas à notre identité rurale

Chaque parcelle du périmètre concerné, soit 187 km² au total, est décrite suivant ses caractéristiques naturelles, paysagères et agricoles ainsi que par le type d'habitat. Morlanne se situe sur deux unités paysagères : celle de la Plaine du Pont Long et de la vallée du Luy de Béarn, vers Poms et Bouillon, et celle des coteaux et vallée du Luy de France, vers Garos, Fichous. Son paysage, fait de bois, cours d'eau, vues, unités agricoles, est un point fort de son identité et doit être préservé. De même que son patrimoine bâti, monuments historiques comme anciennes demeures ou granges.

On se renforce là où on est fort

Le PADD prévoit entre 800 et 850 habitants supplémentaires dans les 10 ans à venir. Leur implantation devra se faire en cohérence avec « l'armature territoriale », c'est à dire le tissu urbain et les nœuds de services existants. De ce point de vue, les communes dites « polarités » sont destinées à jouer un rôle clé. Elles sont au nombre de trois : Morlanne en fait partie, comme « polarité intermédiaire », Arzacq et Mazerolles, également, comme « polarités centre ».

On consomme moins d'espace

Ne plus, ou moins, construire sur des zones naturelles ou agricoles, tel est le credo du PADD, en accord avec l'objectif national de zéro artificialisation de sols à l'horizon 2050. Les 45 logements supplémentaires par an prévus sur le territoire dans les 10 ans à venir, seront autorisés dans des conditions très strictes : à l'intérieur et autour des bourgs, suivant un principe prioritaire de densification plutôt que d'étalement, l'objectif étant de diviser par deux la consommation foncière sur 10 ans.



Pour en savoir +

<https://www.cclb64.fr/plui-ouest>

Les prochaines étapes

Après la phase de débat autour du PADD, la CCLB est passée, en décembre 2021, à la phase zonage et règlement par sous ensemble, en lien avec chaque commune concernée. Vos élus seront consultés tout au long du processus, en vue de l'élaboration du PLUI qui devrait entrer en application début 2024, après enquête publique.

* Le contenu du PADD est défini par l'article L.151-5 du Code de l'Urbanisme, auquel chacun pourra se référer.
Chaque collectivité en précise le contenu spécifique.

NOS AGRICULTEURS SUR LA LIGNE DE CRÊTE

La préservation des terres agricoles s'affiche comme LA priorité du nouveau PADD. Si l'objectif de ce plan n'est pas de définir un modèle d'exploitation privilégié, il est bel et bien d'encourager l'activité agricole sous toutes ses formes, performante, innovante, tournée vers les grands circuits de l'agro-alimentaire, mais aussi vers les circuits courts et de proximité. D'un côté ou de l'autre de cette ligne de crête, on rencontre à Morlanne des exploitants, peu nombreux mais passionnés, qui font preuve de ténacité et d'ingéniosité pour s'adapter et vivre de leur activité.



Céréaliers « classiques » et petits exploitants bio, éleveurs ou maraichers, on les compte sur les doigts d'une main ! L'agriculture est leur unique activité. Ils ne prennent quasiment jamais de congés, s'entraident quand c'est nécessaire, mais cultivent leurs différences.

Une étonnante diversité

Tandis que Henri Ducassou murmure à l'oreille de ses 76 vaches Holstein pour vendre à SODIAAL ses 360 000 litres de lait par an, André Chahon écoule en vente directe moins de 800 fromages de brebis. Son cheptel, qu'il conduit cinq mois par an dans les montagnes, s'est réduit (de 250 à 130 bêtes), mais la qualité de son fromage d'estives lui a valu la médaille d'or, à Laruntz, en 2021. Dans un hangar discret éclairé aux néons, Hervé Lalère nourrit 140 veaux avec un lait en poudre fourni par SOBEVAL « pour que leur chair reste bien blanche, comme les consommateurs le demandent » et s'assure ainsi un revenu (à peine un SMIC) stable. À quelques centaines de mètres, Nicolas Langlade, de La Voie Lactée, mène ses chèvres librement dans les bois, pour assurer à son troupeau une alimentation riche et variée. Il est heureux du chemin parcouru, heureux de ses deux salariés, heureux de sa production (fromage, mais aussi cochon, champignons). Même si ses revenus sont faibles, il se sent « millionnaire ».



Sur les coteaux de Morlanne, aux Jardins de Barate, les vieux outils, ici une kassine pour l'attelage, s'avèrent plus adaptés au travail et au respect de la terre.



L'art de se remettre en question

On dépeint souvent le monde agricole comme immobile. Sur le terrain, la réalité est tout autre ! Frédéric et Leslie, qui ont planté il y a dix ans Les Jardins de Barate là où les paysans ne voulaient plus s'installer, s'adaptent : « L'enseignement de cette année, c'est moins mais mieux ! » Eux qui venaient d'un tout autre univers, apprennent chaque jour de leur terre et font des projets (roseraie, gîte...). Pour certains, la bataille, c'est l'indépendance face aux coopératives. Pour tous, la distribution est un challenge. Les Grandguillote ont été pionniers avec leur Ferme Auberge où l'on se régale des produits maison, canard, agneau de lait, légumes du potager. Pour échapper aux filières, la plupart ont su développer la vente directe, en plus des marchés et maintenant, de l'Épicentre Paysan... « Il a fallu deux ans de travail pour monter la BIOCOOP, témoigne Nicolas. C'est motivant, on exerce tous les métiers, comptable, gestionnaire, charpentier, cultivateur, éleveur... ! »

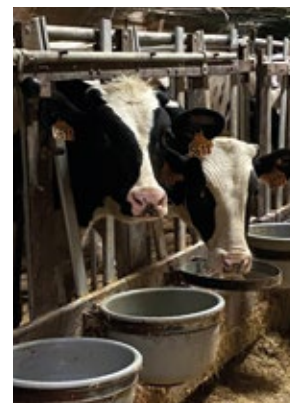
Des savoir-faire difficiles à transmettre

« Après 50 ans, je ne sais pas encore tout faire » dit avec humilité André, passé maître dans l'art de conduire ses brebis en montagne, de les sélectionner parmi les races les plus rustiques « qui n'ont pas besoin de traitements vétérinaires hors de prix ! ». Il n'a pas son pareil pour choisir les béliers, tous béarnais, pour la reproduction (naturelle surtout). Chez les Ducassou, on compense la stagnation du prix du lait depuis 30 ans : « On réduit les coûts en travaillant sur la prévention sanitaire, en améliorant notre connaissance intime des vaches : les comprendre, leur éviter du stress, de la souffrance. C'est payant ! » Moins optimiste sur l'avenir, Hervé s'interroge : « Est-on trop prudent ? » Pourtant, en famille, il a su diversifier les cultures, maïs grain pour l'élevage et l'éthanol, maïs doux et haricots verts vendus à Bonduelle, soja, blé... Une ombre plane néanmoins : à qui transmettre ces savoir-faire ? Les enfants, quand il y en a, n'ont pas forcément l'âme de paysans. Entendra-t-on encore, demain, les cloches des brebis de Stéphane sonner paisiblement au pied du château ? Ce patrimoine est pourtant aussi essentiel à nos vies qu'à l'identité de notre pays.

Leslie a troqué sa blouse d'aide-soignante pour l'amour des légumes bio. Avec Frédéric, ils aspirent à une vie qui préserve la nature et qui ait du sens pour l'homme.



À cinq dans un box, les veaux de lait élevés par Hervé Lalère sont convoités par les chefs américains qui apprécient la qualité made in France.





La Holstein, super laitière, broute au soleil dans les prés des Ducassou qui ont refusé de concourir au Salon de l'Agriculture pour ne pas stresser leurs bêtes.



Deux heures par jour, seul en pleine nature avec sa centaine de chèvres : c'est ainsi que Nicolas Langlade se sent en phase avec lui-même.

DES PANNEAUX SOLAIRES À LA CONQUÊTE DES CHAMPS ?

Total, Edf... les grands de l'énergie lorgnent sur les champs pour faire pousser l'électricité renouvelable (solaire en l'occurrence) et augmenter sa part dans la production électrique globale. Une chance pour les agriculteurs ? Oui, mais à condition de ne pas faire n'importe quoi.

Les projets se multiplient : depuis octobre dernier, les Vergers de Sainte-Quitterie à Caubios-Loos, produisent leur propre électricité, grâce à un parc solaire flottant installé sur l'étang d'irrigation. Un projet similaire est à l'étude sur l'étang d'Arzacq. Sur les communes de Garlin et Miramont-Sensacq, entre échangeur et Aliénor, 9 hectares de friches pourraient bientôt se couvrir de panneaux photovoltaïques et garantir aux propriétaires un revenu inespéré...

Un risque pour le foncier agricole : à la chambre d'agriculture, on est bien décidé à ne pas laisser faire n'importe quoi. Et surtout, à ne pas sacrifier du foncier agricole aux sirènes de l'électricité propre, qu'elle soit auto consommée ou revendue. Une charte régionale sur le développement photovoltaïque a été rédigée en ce sens et paraphée par ses membres.

Même vigilance à la CCL64, pour protéger le foncier et le paysage. « Nous sommes déjà très contraint dans le futur PLUI par le taux réduit d'artificialisation des sols. Des panneaux en plein champ sont considérés actuellement comme une artificialisation. D'autres demandes concernent des hangars, des serres qui permettraient aux agriculteurs de développer de nouvelles activités. Mais encore faut-il s'assurer, au cas par cas, de la solidité du projet agricole en écartant les dossiers prétexte » commente Philippe Laborde-Rayna, en sa qualité de vice-président de la commission d'Urbanisme.

DEUX ÉCOLES, UN DÉFI

Effectifs stables, changement d'organisation pour la garderie, projets pour la cantine : nos écoles, gérées par un syndicat commun Morlanne / Casteide-Candau, ont du grain à moudre, et c'est tant mieux !

La crise sanitaire n'en finit pas. Malgré tout, les écoles se portent bien. Les effectifs sont stables, bien que légèrement à la baisse, et permettent de maintenir deux classes de maternelles et CP à Morlanne et deux classes, du CE1 au CM2, à Casteide-Candau, encadrées par quatre professeures des écoles. Elles accueillent 41 élèves sur Morlanne, dont 7 en Petite Section, 7 en Moyenne Section, 16 en Grande Section et 10 au Cours Préparatoire. Et 45 élèves à Casteide-Candau, dont 14 en CE1, 9 en CE2, 8 en CM1 et 14 en CM2.

La cantine scolaire est largement plébiscitée par les familles. Seuls trois écoliers n'y sont pas inscrits. L'affluence nécessite l'organisation de deux services dans chacune des cantines, avec respectivement trois agents à Morlanne et deux à Casteide. Pour les repas, le prestataire actuel a été renouvelé automatiquement pour un an. « On aimerait en changer, souligne Roselyne Faure, mais c'est compliqué car la cantine scolaire est tellement réglementée ! Croisons les doigts pour qu'on nous présente un projet avant l'été prochain » espère-t-elle.

La garderie se réorganise. Changement dès cette année scolaire : à la demande du personnel et face au protocole sanitaire devenu trop contraignant dans une petite salle comme à Morlanne, l'accueil s'effectue, le soir, dans deux lieux différents : à l'école de Morlanne pour les maternelles et les CP, par deux agents, à la cantine de Morlanne pour les élèves du primaire par un agent. « Le personnel est satisfait, ainsi que les parents » se réjouit Roselyne. 22 enfants s'y retrouvent très régulièrement, de 7 h 15 à 8 h 20 le matin et de 16 h 00 à 18 h 30, le soir. Le prix par fréquentation est fixé à 1 € 95 (même tarif matin ou soir). Changement à noter : une réduction de 1 € 40 est prévue si l'élève fréquente la garderie au moins 75 % du temps soit 25 présences minimum / mois.

Où s'inscrire ?

Pour les infos et inscriptions, adressez directement vos demandes par mail ou par téléphone.

Email : sme.mcc@yahoo.com

Tél. : 05 59 81 61 23 du lundi au jeudi 13 h 30 à 16 h 30.

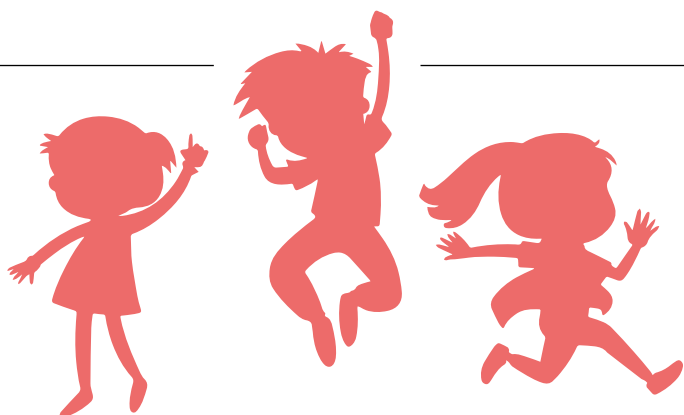
« On a perdu environ 5 élèves depuis l'année dernière, déplore Roselyne Faure, Présidente du Syndicat Mixte des Écoles, avec un effectif total de 85 inscrits. La prochaine rentrée sera un vrai défi avec le départ de 14 CM2 ! »



Sur les murs, un jaune chaleureux accueille les élèves de maternelle.

Une hotte pleine de bonnes idées

Grâce à l'Association des Parents d'Élèves (APE), petites attentions et grands moments festifs se sont succédés tout au long de l'année. Une rose offerte à chaque maman, un Père Noël en chair et os précédé d'un spectacle inoubliable, lors du marché de Noël de Morlanne Sur la Place, ont enchanté petits et grands. « En 2022, nous souhaitons ouvrir notre action aux parents, grands-parents autour



de moments simples, conviviaux à partager en famille, se réjouit Hélène Rochas, Présidente de l'APE. La collaboration avec Morlanne sur la Place nous ouvre des perspectives : pourquoi pas un carnaval au printemps ! » Avis aux amateurs.

Pour adhérer, écrivez à
apemorlannecasteide@gmail.com



JOUER, C'EST GRANDIR

Envie de partager un moment unique avec votre enfant ?

Allez à la ludothèque !

Dans cet espace dédié au jeu sous toutes ses formes, vous serez comblés. Goûtez ce temps privilégié qui permet de jouer entre enfants et adultes, de faire des rencontres, d'expérimenter, de créer, d'inventer et de se faire plaisir. La ludothèque est ouverte à tous, du bébé à l'adulte, pour jouer sur place ou emprunter des jeux.

LUDOTHEQUES

• THÈZE

Mercredi 9 h 30 - 12 h et 15 h - 17 h 45
 Vendredi 10 h 30 - 12 h et 16 h - 17 h 45
 Samedi 10 h - 12 h

• ARZACQ

Mercredi 9 h 30 - 12 h et 15 h - 17 h 45
 Vendredi 16 h - 17 h 30

• GARLIN

Jeudi 10 h - 11 h 30



Pour en savoir +

Ludothèque des Luys en Béarn

Tél. : 05 33 11 10 08

Email : ludothequetheze@cclb64.fr

AU SERVICE DES TOUT-PETITS

Pour trouver un mode de garde et bénéficier de conseils, d'ateliers, d'activités adaptées, la bonne adresse c'est le Relais Assistant-e-s Maternel-le-s des Luys en Béarn. Outre l'accueil et l'information des parents, des assistant(e)s maternel(le)s et des candidats à l'agrément, c'est également un lieu d'animation pour les jeunes enfants. Des ateliers d'éveil (sur inscription) sont proposés en matinée sur Arzacq, Garlin, Thèze et Mazerolles aux assistant-e-s maternel-le-s et aux enfants non scolarisés. Une fois par semaine et pendant la période scolaire, un atelier Parents-Enfants (sans inscription) est mis en place pour les moins de 4 ans accompagnés d'un adulte référent.

Les services du RAM sont gratuits.



Pour en savoir +

RAM des Luys en Béarn, Antenne d'Arzacq

Tél. : 09 62 67 79 36

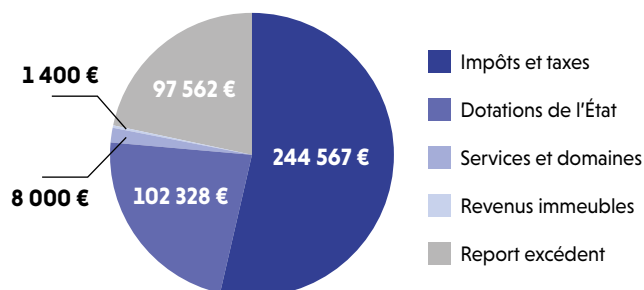
Email : ramarzacq@cclb64.fr

ZOOM SUR LE BUDGET COMMUNAL

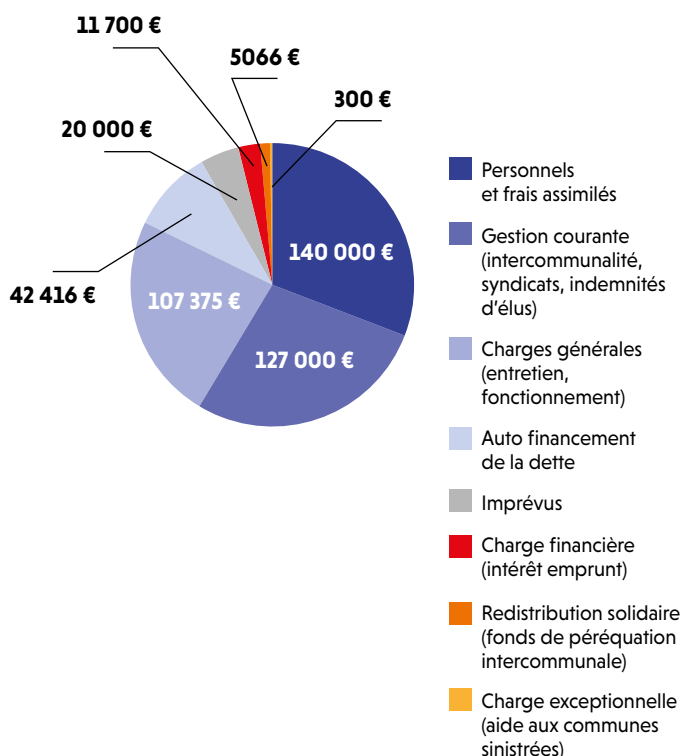
C'est une première. On lève le voile sur le budget de la commune tel qu'il est voté en conseil municipal et accessible à tous. Forces, faiblesses. On fait le point.

Cinq questions au Maire
Philippe Laborde-Rayna

Nos recettes en 2021



Nos dépenses en 2021



1. Qui paye quoi pour la rénovation de l'église ?

Le coût total de cette rénovation s'élève à 459 000 €. L'essentiel est pris en charge par des subventions et contributions extérieures. En 2021 la commune a apporté 49 000 € en auto financement et contracté un emprunt relais de 250 000 € qui sera remboursé par les subventions. Certains travaux supplémentaires (muret extérieur, plancher du clocher...) sont ajournés, dans l'attente de sources de financement.

2. La suppression de la taxe d'habitation a-t-elle eu un impact ?

Pour la commune, cela revient à dépendre davantage de l'État, qui compense en partie, mais dont les dotations ont plutôt tendance à baisser dans le temps. C'est une perte d'autonomie qui nous fragilise. La taxe foncière reste notre seul revenu « direct ».

3. Jusqu'où emprunter ?

Ma politique est la prudence en maintenant notre annuité d'emprunt à son niveau actuel. Sur le papier, notre gestion est très saine, mais en pratique nous n'avons pas de levier pour accroître nos recettes. D'où une fragilité à prendre en compte.

4. Pourtant notre population est en croissance...

Oui, mais paradoxalement l'arrivée à Morlanne d'une population aux revenus plutôt supérieurs n'entraîne pas de hausse de bénéfices pour la commune. Ce sont l'intercommunalité et l'État qui disposent des leviers. Alors même que notre situation particulière, patrimoine historique coûteux, topographie difficile... accroissent nos dépenses. Par exemple, pour le city stade financé par la communauté de communes, nous avons dû prendre à notre charge le terrassement, car il n'y avait pas de terrains plats !

5. La commune ne pourrait-elle pas créer de l'activité économique, qui serait une bonne source de revenu ?

L'idée est plutôt de créer les conditions pour que l'initiative privée soit au rendez-vous et contribue au développement du village. Notre rôle est de gérer, développer, entretenir réseaux, voirie, bâtiments, pour susciter les initiatives plutôt que de se substituer à elles. Le soutien, oui à fond, mais l'action directe, c'est un autre métier !

www.morlanne.fr UN SITE À VOTRE SERVICE

Vous êtes quelques-uns à nous demander où trouver le programme des animations du château ou le dernier compte rendu du conseil municipal. Le site internet de la mairie est là pour ça.



Il est généreux et imparfait. Mais il existe. Le site de la mairie est notre outil de communication privilégié, dès lors qu'une actualité ou une information pratique nous semblent intéressantes à partager.

Alimenter les rubriques, les mettre à jour prend du temps. En « back office », votre conseiller municipal David Fouquet est au commande. Il connaît les secrets de sa programmation pour vous apporter les dernières infos essentielles. C'est une lourde charge, nous l'en remercions ! La commission, présidée par Anne Gastineau, qui a en charge, entre autre, la communication souhaiterait améliorer l'outil pour le rafraîchir et le rendre encore plus vivant et accessible. Si le budget le permet et est voté, ce chantier sera conduit en lien avec l'Agence Publique de gestion Locale (APGL64) qui a créé le site et est en charge de son développement. Nous savons que le papier reste pour certains un canal de communication plus accessible. Pour cette raison, nous tenons à éditer « à l'ancienne » le bulletin municipal annuel. Nous vous offrons cette année une nouvelle formule, complémentaire du site sur lequel vous retrouverez tout au long de l'année, infos pratiques et bonnes adresses de la commune.

Bonne lecture et surtout, bonne navigation !

Bon plan

Pour être informé sur toutes les événements culturels et touristiques, à Morlanne et aux alentours, inscrivez-vous à la newsletter « animations » du Syndicat Mixte du Tourisme du Nord Béarn <https://www.tourisme-nordbearn.fr/pratique/inscription-newsletter-animations/>

À L'AGENCE POSTALE, ON GARDE LE SOURIRE

C'est Estelle, la nièce d'Yvonne Dutournier, qui remplace Isabelle Lalère durant ses congés. Yvonne est restée, bénévolement, à ses côtés pour les premières fois. Une équipe tout sourire (derrière les masques) pour accueillir les clients. À fin octobre 2021, ils étaient 1117. Une fréquentation stable à la hausse depuis l'aménagement des horaires fin 2019 et malgré les nombreux incidents techniques dus aux défauts de la connexion internet. Merci à tous pour votre patience et... vivement la fibre !



Horaires d'ouverture

**Du mardi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h 00 ;
samedi, de 9 h 00 à 12 h 00.**

Tél. : 05 59 68 20 83

LUMIÈRE SUR SAINT-LAURENT

On en finit pas d'annoncer sa réouverture au public ! Décembre, janvier 2022 ? En avant-première, voici les images des principaux changements.

Nous sommes tous impatients de voir s'ouvrir à nouveau les portes de notre église. Cet édifice construit sur une motte féodale à partir du XIII^{ème} siècle, fortifiée au XIV^{ème} sous Gaston Fébus, puis transformé, classé aux Monuments Historiques en 1911, est un trésor pour notre village. Sa rénovation a représenté un chantier colossal à l'échelle de notre petite commune. Nous tenons à remercier nos élus qui ont consacré beaucoup de leur temps aux réunions de chantier, en particulier Jacques Amy et Francis Mantet.

À ce jour, les travaux électriques sont en cours de finalisation et les derniers vitraux seront montés mi-décembre. Des travaux supplémentaires, en particulier le muret extérieur, à droite de la porte sud, sont reportés faute de budget. Ils seront engagés ultérieurement.



Chœur

Bleu du manteau de Marie et or surplombent le chœur, pour figurer le Ciel.



Chapelle

Sous les enduits et peintures plus récentes de la chapelle, ont été retrouvées d'anciennes représentations de Marie et Marie Magdala, sans doute au pied d'une croix qui a disparu. La restauration, ici et dans la nef, permet de voir ces décors successifs, figuratifs puis décoratifs.



Fonts baptismaux

Le baptistère a pris place sous la tour carrée (la plus ancienne). Le filet de lumière, apportée par le petit vitrail en blocs de verre clair, magnifie la pierre blanche du bénitier classé à l'inventaire des Monuments historiques.



Nef

Les lustres, redorés, de la nef sont en place sous les voûtes mises en valeur par le contraste entre blanc et pierre naturelle. Un doré, cuivré, mat dessine discrètement les clés de voûte.

Fenêtres

Les vitraux du chœur ont été les premiers à être posés. Ils ont été réalisés par l'artisan d'art Matthieu Gasc (voir interview ci-contre.)

Entrée

L'ancienne entrée principale, côté ouest, a été rétablie et ses boiseries repeintes dans la couleur d'origine, un bleu vert gustavien, comme le claustra dont les barreaux laissent passer la lumière. Solives et planches du plafond ont été sablées.

3 Questions à Matthieu Gasc sur les vitraux

Nous vous l'avions présenté dans le dernier bulletin et avons détaillé sa technique des blocs de verre taillés. Voici ses réflexions sur le projet artistique et sa réalisation.

Quel a été votre fil conducteur ?

« L'essentiel pour moi a été la recherche de l'équilibre de la lumière dans l'église. Un peu mais pas trop ! Il fallait une vision globale, en harmonie avec l'architecture : unité du chœur, rayonnement du centre où chaque vitrail est unique. »

Comment avez-vous choisi motifs et couleurs ?

« Je crée les motifs à l'aquarelle, comme un geste, un coup de pinceau, du plus sombre vers le plus clair, en travaillant sur des thèmes différents. Au nord-est, le thème des rameaux. La rosace évoque la Trinité. Puis il y a la Pentecôte, avec l'épée centrale qui fend le mal dans une explosion de lumière. Le vitrail au-dessus de la porte sud est dédié à Saint-Laurent... Mon grand-père (Henri Guérin) avait un principe : les couleurs chaudes au nord et les froides au sud, pour doser l'impact du soleil. En pratique, suivant le thème, j'ai mis quelques touches chaudes au sud. »

Avez-vous rencontré des difficultés particulières ?

« Garder une harmonie sur l'ensemble des vitraux, malgré le temps de réalisation qui sépare chaque panneau. Garder le même geste, le même dosage des couleurs... Puis vient la pose ! L'accès aux fenêtres et l'étanchéité ! Je travaille tout seul, tout est préparé à l'avance, mais j'apprécie le coup de main d'un maçon pour cette étape finale. »

<http://www.matthieu-gasc.fr/>

NOS ROBINETS SOUS HAUTE PRESSION

Sécuriser notre approvisionnement en eau, tel est le défi du Syndicat des Eaux Luy Gabas Léés (SELGL). Sur la commune de Morlanne, les grands travaux ont commencé.

Pertes en eau dues à des fuites, casse de canalisation et coupures d'eau récurrentes : la situation est jugée suffisamment alarmante pour identifier Morlanne et ses alentours comme zone prioritaire dans le programme de renouvellement de notre réseau. Ces travaux d'Hercule ont d'ores et déjà été engagés.

Canalisation toute neuve

Préparé en décembre de cette année, le renouvellement d'une canalisation d'eau potable sur la RD 269, depuis le Lieu-dit Bounat sur la commune de Morlanne, jusqu'au centre village de Poms, soit 3,5 km de long, débutera en janvier 2022 pour une durée de trois mois. La canalisation existante, fragile et implantée le plus fréquemment en domaine privé, sera remplacée par une canalisation en fonte de diamètre 125mm. Tous les branchements individuels seront repris (remplacement des canalisations de branchement jusqu'au compteur existant et mise en place des nouveaux compteurs en limite du domaine public). Le montant de ces travaux est d'environ 430 000€ HT. Ils sont supervisés par le bureau d'études SCE, maître d'œuvre, et réalisés par l'entreprise BAYOL.

Cuve sécurisée au camp romain

Par ailleurs, les réservoirs d'eau potable présents sur la commune feront également l'objet de travaux en 2022, avec la mise hors service de deux des trois cuves et la sécurisation de la troisième, conservée. Les travaux concernent l'étanchéité des ouvrages et des canalisations mais aussi les mises aux normes des équipements. Le montant des travaux est d'environ 110 000 € HT. Ils seront supervisés par le bureau d'études ARTELIA, maître d'œuvre. Le choix des entreprises qui réaliseront les travaux est en cours. Le calendrier d'intervention reste à confirmer.

Chantier au long cours

Sur les 10 prochaines années, le programme d'investissement s'élève à 10 000 000 € HT pour le seul territoire de la région d'Arzacq et à 28 000 000 € HT sur tout le territoire du Syndicat. Dès 2021, 2 000 000 € HT ont été engagés, d'une part pour la régulation des pressions, via la pose de 17 équipements de réduction et stabilisation des pressions, en vue de diminuer les risques de casse et les pertes en eau. D'autre part, pour la réhabilitation des châteaux d'eau et des réservoirs au sol. Enfin, pour le renouvellement de canalisations prioritaires (environ 10 km). Le financement de ces travaux conjugue l'endettement maîtrisé du service, la recherche de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Département des Pyrénées-Atlantiques notamment, et une augmentation de la part des produits revenant au Syndicat de l'ordre de 1 % par an.

➔ **+ d'infos**
www.luygabaslees.fr
68 chemin de Pau,
64 121 SERRES-CASTET
Tél. : 05 59 12 60 70
Email. : contact@eauxlgl.fr



Bon à savoir

À quel syndicat se vouer ?

Depuis le 01^{er} janvier 2020, le Syndicat des Eaux Luy Gabas Léés (SELGL) est en charge de la distribution de l'eau potable sur la commune de Morlanne, et plus largement sur le territoire géré auparavant par le Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEP) de la Région d'Arzacq.

Combien de communes en dépendent ?

Le SELGL, dont le siège se situe à Serres-Castet, assure l'alimentation en eau potable d'environ 42 000 habitants répartis sur 93 communes via une infrastructure composée de 1 500 km de canalisations et 30 ouvrages de stockage.

Qui le préside ?

Il est présidé par M. Marc PEDELABAT, Maire de Carrère.

TOUS À LA BIB, C'EST GRATUIT !

Depuis octobre 2021, la bibliothèque de Morlanne est accessible à tous gratuitement. Une raison de plus pour profiter de cet espace unique, perché dans la maison Belluix, accueillant et plein de belles histoires.

Il a suffi d'une visite du conseil municipal (presque au complet), en novembre dernier, pour (re)découvrir les merveilles de notre bibliothèque. Hélène Rochas, assistante maternelle, s'étonne : « Mais pourquoi je ne suis pas venue plus tôt ? Avec les petits, c'est génial », tandis que David Fouquet est déjà plongé dans la lecture d'une BD. Le lieu se mérite, en haut de l'escalier en colimaçon, mais l'effort en vaut la peine.

Lecture et création

Où trouver le dernier album d'Astérix ou les prix littéraires de l'année ? Où feuilleter ses magazines préférés, Marie-Claire Idées ou Esprit d'Ici... ? Où se caler dans un pouf moelleux et partager une histoire de monstres (qui finit bien) ou un conte inoubliable avec son enfant ? À la Bib ! Les 249 lecteurs inscrits, répartis sur plusieurs communes, dont 124 morlannais, l'ont bien compris. Ils empruntent plus de 3850 livres par an. Des chiffres qui ne demandent qu'à progresser ! « La crise sanitaire ne m'a pas aidée à maintenir les animations et ateliers lecture organisés chaque année », déplore Christine Chazal, la bibliothécaire. Une seule rencontre d'auteur, le 5 juillet dernier, des ateliers livres pendant les vacances scolaires réduits au minimum, 2021 n'a pas été aussi vivante que d'habitude. Pourtant, le jardin d'enfants et les écoles sont restés fidèles, avec des visites groupées, hebdomadaires pour les tout-petits, mensuelles pour les élèves de maternelle. Et l'atelier de créations en feutrine naturelle, animé par Patricia Cazabieille de Patty Création, le 18 décembre pour préparer Noël, était comble plusieurs semaines à l'avance. « J'ai pensé que des activités manuelles festives seraient un bon moment de retrouvailles entre jeunes lecteurs » explique Christine qui espère que l'atelier sera maintenu.

On y va ?

Quand ? **Mardi** : 14 h 00 à 18 h 00 / **Mercredi** : 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00 / **Jedi** : 15 h 00 à 19 h 00 / **Samedi** : 9 h 30 à 12 h 00

Où ? **Bibliothèque de Morlanne, 3 Place de l'Église, 64 370 MORLANNE / Tél. : 05 59 62 90 87**
Email. : bibmorlanne@orange.fr
Facebook Bibilothèque de Morlanne



Le conseil municipal, en visite à la bibliothèque.



EN TANDEM

Originaires du Sud-Ouest, Gilles et Sylvie Friot, ont repris en juin dernier le flambeau du Lutrin Gourmand. Livres et bonne cuisine y font bon ménage, pour notre plus grand bonheur. Un immense merci à Joëlle Challier qui a eu l'audace de créer à Morlanne cette adresse incontournable et la transmettre !

Le Lutrin Gourmand,
13 Carrère du Château
64370 Morlanne
Tél. : 05 59 77 45 38

UNE SAISON AU CHÂTEAU

Envers et contre la crise sanitaire, le château de Morlanne a enregistré plus de 10 500 visites au 30 septembre 2021. Ce n'est pas une année record, mais la diversification des animations a permis de maintenir un bilan honorable, avec même une hausse de fréquentation en juillet et août par rapport à 2019, année de référence.

Un avenir à préserver, un défi à relever

Le drapeau béarnais qui flotte au-dessus de la tour du château nous rappelle que ce lieu a vocation à rayonner. Comment lui donner un nouveau souffle ?

À l'issue d'une année de réflexion et d'études, le Département et la CCLB64 ont acté le principe d'une Délégation de Service Public (DSP) pour la gestion future du site du château de Morlanne. La commune est pleinement associée à ce projet et consultée. Notre désir est de continuer à partager notre patrimoine, fleuron du Béarn, tout en préservant son authenticité. Les liens entre village et château ont toujours été très forts et l'héritage des Ritter doit être préservés, dans l'esprit comme le contenu.

Pourquoi ce choix ?

Le coût de l'entretien du château et de son parc sont tels que les seules visites actuelles n'y suffisent pas ! Entre 3 et 4 millions d'euros ont été nécessaires pour conserver et aménager le site. La baisse des fréquentations depuis la crise Covid, incite à penser à l'avenir.

À quelle échéance ?

Le calendrier prévoit une entrée en scène d'un nouveau gestionnaire courant 2022. Et un déploiement de l'offre culturelle et touristique jusqu'en 2025, compte tenu des aménagements à prévoir.

Pourquoi faire ?

Agrandir les espaces d'exposition à l'intérieur du château et enrichir les collections, aménager le parc pour le rendre plus attractif. Sur ce dernier point, plusieurs propositions sont à l'étude, mais il est encore trop tôt pour connaître celle qui sera retenue. Notre priorité est que le parc reste accessible gratuitement aux Morlannais, ce qui est acté.



4154 visiteurs

Le compte des visites du parc seul est en progrès par rapport à 2020 et quasi identique à 2019 (4318 visiteurs), preuve de l'attractivité du site.

Des animations durement affectées

Comme d'autres événements phares de la saison, le Festiluys n'a pas eu lieu, mais les spectacles qui l'ont remplacé cet été ont totalisé près de 300 visiteurs.

UNE AUTRE FAÇON DE DÉCOUVRIR MORLANNE ET SON HISTOIRE

Se lancer dans une chasse au trésor ou s'immerger dans l'ambiance sonore du château en plein XIV^{ème} siècle, ça plait !

902 adeptes du parcours sonore « Au Temps de Fébus » de juillet à septembre ; près de 2750 personnes pour la chasse au trésor Terra Aventura « Fébus, vivement la quille » entre juin et octobre : les nouvelles façons de découvrir Morlanne à l'ère numérique ont remporté un franc succès ! Le premier, à l'initiative de la CCLB64 et de l'équipe du château, transporte les « audio » spectateurs dans une reconstitution sonore du site au XIV^{ème} siècle via l'application Listeners. Le second, à l'initiative de l'Office de tourisme du Nord-Béarn, invite à un tour complet du village, sur la piste d'un

trésor. Il attire les fans de géocaching et fidèles du jeu de piste Terra Aventura, également accessible via l'appli du même nom.

À tester absolument !



Parcours sonore

« *Au temps de Fébus* » : appli Listeners gratuite sur App Store et Play Store

Circuit Terra Aventura

« *Fébus, vivement la quille* » : appli à télécharger gratuitement sur www.terra-aventura.fr



2022-2023 : NOUVEAUX CHANTIERS

En forme de bonnes résolutions, voici les deux projets qui mobiliseront l'équipe municipale et entreront dans la phase d'étude dès l'année prochaine.

Rénover la mairie

Après la maison Belluix et l'église, le tour de la mairie est arrivé. La vétusté du bâtiment impose plus qu'un rafraîchissement. Le dynamisme démographique de Morlanne, qui dépasse les 600 habitants, rend obsolète l'organisation actuelle des bureaux. L'objectif est d'une part d'améliorer les conditions de travail des agents et d'accueil du public. Il est d'autre part de créer un espace polyvalent, salle de réunion, mais aussi d'exposition, d'atelier, de rencontre, ouvert sur la place et accessible aux Morlannais, associations...etc. Une mairie plus accueillante, plus vivante, plus ouverte sur le village et la place : telle est l'ambition de ce projet.

Créer des mobilités douces entre quartiers

Le terme est à la mode. Mais il exprime bien l'esprit du projet qui consisterait par exemple à relier le quartier Bialé au centre du bourg par une voie piétonne et cyclable, protégée de la route. C'est une réflexion globale à mener sur les circulations au sein de la commune pour favoriser les échanges et l'unité d'ensemble. Le premier pas est d'inscrire ces voies dans le nouveau PLUI Ouest pour les « réserver » en quelque sorte. Parallèlement, seront lancées les études de coût en fonction de la topographie (pentes, fossés...) en lien avec le département.

Déplacera-t-on le monument aux morts ?

Souhaité initialement, son déplacement vers l'intérieur du nouveau parvis de l'église, pour créer un mini place plus accueillante, ne sera réalisé que lorsque l'on pourra le financer ! Bientôt, on l'espère.



AUX URNES, CITOYENS !

Si vous n'êtes pas encore inscrit-e-s sur les listes électorales, c'est l'année pour le faire.

Quand ? Avant le 4 mars 2022 pour les Présidentielles et jusqu'au 6 mai pour les Législatives.

Où ? En mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription. Ou par courrier à la mairie, avec les pièces citées ci-dessus.

Ou par voie dématérialisée, sur le site www.service-public.fr

Si je suis absent ? Pensez à établir une procuration. Nous publierons sur le site www.morlanne.fr toutes les infos utiles dès que la procédure sera ouverte pour les élections à venir. Tous les renseignements seront disponibles en mairie, en préfecture et en gendarmerie.

À vos agendas

Présidentielles
Les 10 et 24 avril 2022

Législatives
Les 12 et 19 juin 2022

ÉTAT CIVIL

Naissances	Pacs	Mariage	Décès
Milo ORSEAU le 29 novembre 2020	Janet HEWIT-WENDLINGER et Thierry ABELLA le 17 juillet	Jennifer, Sylvie PUIER et Vincent FEUGAS le 6 février 2021	Émilien, Pierrot, Joachim LAHON le 12 janvier 2021
Vikthor, Joseph BON le 19 juin 2021	Valérie, Germaine, Gabrielle DESAUZIERS et Yan, Michel COUSTAUT le 17 juillet		Jean, Marcel TEULÉ le 20 janvier 2021
Héloïse, Marine, Amélie DUVIVIER le 30 juin 2021	Léa TRISCH et Yannick PIERRE le 6 septembre		Roland ROZENFELD le 21 avril 2021
Clara, Emma CABANNES le 13 juillet 2021	Swan, Neil RONGIER le 2 octobre 2021		Jean, Pierre, Jacques FEUGAS le 18 mai 2021
Judy-Ann MARTINEZ le 9 septembre 2021			
Swan, Neil RONGIER le 21 octobre 2021			

NB. Nous avons bouclé cet inventaire fin octobre 2021. Les événements de l'état civil survenant en novembre et décembre 2021 seront annoncés dans la prochaine édition du bulletin municipal.

UN MORLANNAIS DANS LA COURSE

Une volonté de fer ! Augustin Granel, ex conseiller municipal, a prouvé qu'il en était doté en se lançant dans l'une des plus anciennes course d'Europe d'ultra trail, inaugurée en 1952, la SaintÉlyon. Dans la nuit du 27 novembre dernier, il était sur la ligne de départ : « *Le parcours, 60 % de chemins et 40 % de routes, augmente chaque année en difficultés* » témoigne Augustin. « *2 450 m de dénivelé sur 78 km, au cœur des Monts du Lyonnais ! Avec mon neveu et un ami (de 20 ans de moins que moi !), on est parti à 0h30 sous la neige, à Saint-Étienne. Sur les sommets, il faisait moins 10 degrés.*

Les chemins étaient verglacés. Malgré de nombreuses chutes et abandons, il régnait une très bonne ambiance et une bonne entraide entre coureurs. Mon fils Adrien, nous a suivis aux ravitaillements : un super soutien moral ! Nous avons tous les trois terminés ensemble, en 11h30 au lieu des 10h00 pronostiquées, à cause du froid et des chutes. Mais on a pu arriver au bout, pour ma part, sur les dix derniers kilomètres, dans la souffrance ! Mais ce fut un beau défi que je ne regrette pas ! Bravo pour cet exploit.



Solidarité 2021



42 kg
de nourriture
récoltés pour la
Banque Alimentaire



305 €
de dons
au Téléthon

À vos appareils photo !
Morlanne caché, détails uniques : envoyez vos clichés pour la prochaine
édition du bulletin municipal à mairie.morlanne@orange.fr

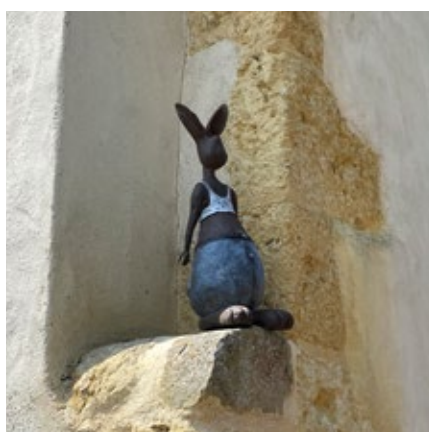
Pique-Nique avec vue
Parc du château



Grange d'artiste
Carrère du Château



Croix fleurie
Cimetière



Lapin perché
Rue du Manoir



Charpente graphique
Maison Belluix